

# Carte scolaire CDEN 13 février .

**Rappel : dotation acad : -70 postes.**  
**Dotation départementale : -9**

## Le DASEN a acté ce jour 26 fermetures de classes pour la rentrée 2024

**Écoles maternelles**

- Dole La Bedugue/Le Poiset (fusion rentrée 2024)
- Lavans les St Claude
- Clairvaux
- Damparis (comptage à la rentrée)

**Écoles à 3 classes**

- RPI Belmont/La Loye non confirmation de la 4e classe
- Villeveux

**Écoles à 4 classes**

- RPI La Ferté/Vadans
- RPI La vieille Loye/Montbarrey
- Parcey

**Fermeture en REP**

- Dole G. Sand élémentaire
- Dole Sorbiers élémentaire
- Dole Sorbiers maternelle
- Saint Claude Faubourg élémentaire

**Fermeture école**

- Evans

Suppression d'un poste et transfert de l'autre sur Dampierre

**Écoles à 5 classes et plus**

- Saint Claude Truchet élém
- Cousance
- Dole La Bedugue élém ( fusion avec Le Poiset)
- St Amour élémentaire
- Prémanon
- Poids de Fiole
- Courlans
- Lons Dolto
- Foucherans
- Chaussin non confirmation de la 6e classe
- Tavaux Pasteur
- Val Sonnette non confirmation de la 6e classe (avec comptage à la rentrée)
- Vilette les Dole non confirmation de la 3e classe

**Parmi ces fermetures, 5 écoles sont en « retraits conditionnels » .**  
**En cas de comptage favorable et donc d'ouverture à la rentrée de septembre 2024, les collègues victimes d'une mesure de carte auront la possibilité de revenir sur leur poste.**



- Damparis Maternelle
- Prémanon
- Lons Dolto
- Saint-Claude Truchet élém
- Villeveux

**2 fusions d'écoles élémentaire et maternelle : Saint Aubin et Fraisans**

## Il a acté 12 ouvertures de classes

**Écoles maternelles**

- Hauts de Bienne (Morez) centre, confirmation de la 4e classe
- Saint Laurent en Grandvaux
- Coteaux du Lizon (St Lupicin)
- Lons le Saunier Prévert
- Lons le Saunier Paul Emile Victor

**Ouverture en REP**

- Dole Maternelle St Exupéry

**Écoles à 5 classes et plus**

- Champagnole H. Reeves
- Bois d'Amont élémentaire confirmation de la 8e classe
- Le Deschaux primaire
- Dampierre (transfert de Evans)

**Écoles à 3 classes**

- Monnet la Ville
- Montrond

**Biarne/Jouhe/Archelange/Chevigny/Gredisans/Menotey** : Maintien des emplois avec RPI concentré sur Biarne prévu pour la rentrée

**Attribution conditionnelle après recomptage à la rentrée :**

- Tavaux Pergaud

## Informations complémentaires communiquées lors de ce CSA D

- Transfert de 2 postes réservés pour des congés de formation professionnelle en poste réservés pour des départs en formation CAPPEI : 6 départs prévus pour cette année
- Transfert d'un ½ emploi d'UPE2A rattaché à la circonscription de Saint Claude sur le secteur de Hauts de Bienne
- Création d'un ½ emploi d'UPE2A rattaché à la circonscription de Dole Sud
- Confirmation d'une 1/2 emploi de chargé de mission de référent directeur
- Création de 3 emplois de CPC afin de doter chaque circonscription d'un poste entier de CPC

### Projets d'accueil moins de 3 ans

#### Projets validés pour la rentrée 2024

##### Pour 3 ans :

- Arinthod
- Damparis
- St Laurent en Grandvaux
- Morez Sur le Puits

##### Pour 1 an :

- Lavans les St Claude
- Moirans
- Hauts de Bienne

#### Projets non renouvelés pour la rentrée 2024

- Pointelin
- Nozeroy

#### Projets non retenus pour la rentrée 2024

- Poids de Fiole
- Prémanon

### Décharges de direction

\*Augmentation pour les écoles QPV pour qu'elles soient au même niveau que les écoles REP

\*Alignement des décharges de direction 6, 7 et 8 classes : 0.37 ETP soit 1 journée et demi de décharge

#### Retraits de décharges

##### A hauteur de 0.08 : (passage de 0.33 à 0.25)

- Rockefeller Mat
- Chaussin Elem
- Val Sonnette
- Prémanon
- Les Sorbiers Mat

##### A hauteur de 0.25 ( passage de 0.25 à 10 jours dans l'année )

- Parcey
- Damparis maternelle
- Lavans St Claude Mat
- Clairvaux Mat

##### A hauteur de 0.13 ( passage de 0.50 à 0.37)

- Faubourg Elem
- Saint Amour
- Arinthod Elem

#### Créations de décharges

A hauteur de 0.17 : Saint Aubin

A la hauteur de 0.25 : Mat et Elem La Bedugue - Mat Prévert - Mat St Laurent en Gx - Monnet la Ville - Montrond -